

MedConsult SAS
21 quai Alphonse le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt

A l'attention de la comptabilité fournisseurs

Porte des Pierres Dorées, le 28/03/2025

N/Réf. : 1743175641
Objet : RAPPEL

Madame, Monsieur,

Sauf erreur ou omission de notre part et malgré deux rappels restés sans effet, vous restez nous devoir les factures échues suivantes :

- N° FA2408-1591 du 31/08/2024 : 1.443,84 € TTC
- N° FA2409-1602 du 30/09/2024 : 877,46 € TTC
- N° FA2501-1646 du 28/01/2025 : 744,30 € TTC

pour un total de 3.065,60 € TTC.

Nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de cette dette à réception de ce courrier.

En l'absence de règlement et sans réponse de votre part, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer sur une prochaine facture des pénalités selon les conditions légales : indemnité forfaitaire de 40 € + taux d'intérêt correspondant au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE) majoré de 10 points, soit 14 % à ce jour.

Compte tenu de l'encours, cette pénalité se monterait à 224,36 € à la date du 28/03/2025 . Ce montant serait amené à évoluer en cas non paiement.

Restant bien sûr à votre disposition pour toute question, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Soline MAYDE
Service comptabilité

Pour toute demande d'informations concernant ce courrier, contactez nous prioritairement par courriel à l'adresse compta@sahona-conseil.com